

SOMMAIRE

Oralité et musées

Valoriser la mémoire orale collective

Coordination

Michel COLLEU : Directeur de l'OPCI
29 rue Yann d'Argent - 29100 Douarnenez

Catherine CUENCA :
Vice-présidente de l'AGCCPF

Direction de publication

Christophe VITAL : Conservateur en chef des musées et directeur du patrimoine culturel de la Vendée, Président de l'AGCCPF
18 rue Luneau - 85000 La Roche-sur-Yon

Edition et abonnements

A.G.C.C.P.F.
6, avenue du Mahatma Gandhi
75116 Paris
Tél. : 01 44 17 60 90 - Fax : 01 44 17 60 60
www.agccpf.com
Bulletin d'abonnement en page 55

Graphisme - Publicité

FRANCE EDITION
CS 90014 - 66028 Perpignan cedex
Tél. : 04 68 66 94 75 - Fax : 04 68 66 93 33

Impression

Printcorp
6, bd Clemenceau
BP 06 - 22099 St-Brieuc cedex 09
Tél. 02 96 60 97 09
Fax 02 96 60 97 01

Dépôt légal à parution

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Prix de vente du numéro : 25 € (port compris)

Remerciements

L'AGCCPF remercie l'OPCI, coorganisateur de ces journées et-co-coordonateur de la revue, et les partenaires qui ont aidé à la réalisation de ces journées et de ce numéro : le Ministère de la Culture, le Conseil Régional des Pays de la Loire, le Conseil Général du Maine-et-Loire, la ville de Trélazé, le Toit Angevin ; les associations Le Pôle de coopération pour les musiques actuelles en Pays de la Loire et EthnoDoc-Centre de ressources du patrimoine culturel immatériel ; l'Université de Nantes.

Couverture :

Michèle Favareille, Arch. Dép du Maine-et-Loire,
Aline Bodin-La Granjagoul, Musée de Nantes,
CDC Océan-Marais de monts

**SOCIÉTÉ DE RÉGIE
NOUS RECHERCHONS
DES MÉCÈNES**

Pour plus d'infos :
M. Stéphane DACHEZ
France Edition Multimédia
Tél. 04 68 66 94 75

2 Editorial

Christophe Vital

Avant-propos

3 Partager des expériences autour de la prise en compte de l'oralité

Jean-Pierre Bertrand

5 L'OPCI

Michel Colleu

Quand la parole vient aux objets ...

9 Histoires d'objets, histoire de musée Le projet Daviaud 2013-2015

Annie Josse, Laure Gilbert

13 La collection ethnographique du Musée de l'histoire de l'immigration

Hélène du Mazaubrun

16 Pour une appropriation vivante des collections ethnographiques La mémoire orale au Musée de l'île d'Oléron

Sophie Lessard

23 Exposer le son : quand la contrainte fait sens

Bertrand Cousin

Valoriser de nouveaux types de patrimoines

28 «The Sounds of the City » A propos du colloque Pop music, Pop musée Un nouveau défi patrimonial

Gérôme Guibert

34 L'utopique présence de la parole au musée

Bruno Jacomy

38 Remplacer l'humain dans le processus technique : Le cas du Musée des techniques faïencières de Sarreguemines

Diana Hoffman-Godard

42 Inventaire, patrimoine oral et muséographie : La situation en Région Pays de la Loire

Françoise Mousset-Pinard

Des outils numériques qui deviennent un nouvel espace muséographique

48 Le patrimoine scientifique et technique contemporain : de la collecte aux témoignages

Catherine Cuenca, Yves Thomas

52 La ville : un musée à ciel ouvert Mémoires en chantier à Concarneau

Sophie Lecomte, Lionel Jacq

57 L'utilisation des technologies numé- riques au musée d'histoire de Nantes La valorisation scientifique et muséographique de la maquette du port de Nantes

Benjamin Hervy, Christophe Courtin

61 Une aventure collective pour faire l'histoire Une « musée numérique » à Blain

Dominique Bécot

64 D'une enquête orale à un musée numérique Souvenir de la manufacture d'allumettes de Trélazé

Claire Marsollier, Philippe Boisseleau

69 Les grands témoins à l'Historial de la Vendée

Christophe Vital

72 À travers la mémoire, que met-on en valeur ? En exemple, le projet mémoriel sur la «Manu» de Trélazé, 2011-2012

Yann Leborgne

Editorial

Christophe Vital

Président de
l'Association générale
des Conservateurs des
Collections publiques
de France, Conserva-
teur départemental des
musées de la Vendée,
Directeur du patrimoine
culturel



Jean-Pierre Bertrand (à gauche) et Christophe Vital, lors des journées de Trélazé. © Yann Leborgne-OPCI

La proposition qui avait été faite à l'AGCCPF par l'OPCI de coproduire un colloque sur les *musées et l'oralité* a retenu toute notre attention.

Ce projet réalisé durant la dernière ligne droite de ma présidence a été mené de mains de maître conjointement par Michel Collet pour l'OPCI et Catherine Cuenca pour notre association. Je tiens à les remercier chaleureusement. Ayant participé en partie à ces journées qui se sont tenues en région Pays de la Loire sur le site ardoisier de Trélazé, j'ai pu juger de l'intérêt et de la qualité des interventions pour un sujet qui au premier abord n'allait pas de soit. C'est ainsi qu'est née l'idée de lui consacrer un numéro de la présente revue.

Partager des expériences autour de la prise en compte de l'oralité

Du 21 au 23 mars 2013 se sont tenues à Trélazé les journées *Oralité et musées – valoriser la mémoire orale collective*, co-organisées avec l'Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France (AGCCPF) et l'Office du Patrimoine Culturel Immatériel (OPCI), qui les a initiées dans le cadre de ses rencontres annuelles. Dès le premier échange avec l'AGCCPF, la thématique a trouvé un écho plus que favorable auprès des professionnels des musées, et une fructueuse collaboration pour concevoir les journées s'est mise en place entre le président de l'AGCCPF à cette époque, Christophe Vital, sa vice-présidente, Catherine Cuenca – que je remercie pour sa participation active à la définition de ce programme – et l'équipe de l'OPCI oeuvrant à ce projet, réunie autour de son directeur, Michel Colleu, et de moi-même.

Ces rencontres à Trélazé ont concrétisé la collaboration entre la Ville de Trélazé et l'OPCI. Merci Monsieur Marc Goua, député-maire de cette belle ville, pour l'intérêt et l'attention que vous portez au patrimoine culturel, notamment immatériel, donc aux porteurs de culture. J'élargirai mes félicitations et remerciements à vos collègues du conseil municipal, à Claude-Henri Sélles, directeur des affaires culturelles, et à Claire Marsollier, chargée de mission à la ville de Trélazé, cheville ouvrière du projet culturel en cours.

L'idée et la mise en œuvre du programme qui a amené l'OPCI à Trélazé revient aussi au Ministère de la Culture, via la DRAC de la région Pays de la Loire, qui a co-porté, avec la Ville le concept de sauvegarde de la mémoire de la « Manu », la manufacture d'allumettes. L'enquête sur la mémoire ouvrière, économique, culturelle, etc. de ce site et sur son environnement sociétal a été confiée en 2012 à l'ethnologue Yann Leborgne, qui a assuré ce chantier en tant que chargé de mission

auprès de l'OPCI. Nos plus vifs remerciements s'adressent à tous ces acteurs fondamentaux, sans qui nous ne serions sans doute pas ensemble aujourd'hui, et à la Ville, qui nous a permis d'échafauder avec elle des projets innovants de valorisation d'un patrimoine culturel immatériel caractéristique de la commune de Trélazé.

J'associe à ces attentions le Conseil régional des Pays de la Loire, dont le vice-président et président chargé de la Commission Culture-sport-citoyenneté, Alain Gralepoix, suit attentivement nos projets. Nous avons trouvé à la Région de vrais partenaires depuis le début de notre démarche associative en 2009. Merci à Françoise Mousset-Pinard, Pascale Krieger, François Corbineau et à leurs collègues pour leur attention et leur efficacité. Merci également au Conseil Général du Maine-et-Loire, qui a soutenu ces journées.

Merci également à Nicolas Cailleau, du Centre Guéguen, qui a été notre hôte durant ces journées, ainsi qu'à Denis Le Vraux et aux équipes des associations Ellébore et D'ailleurs c'est d'ici, qui nous ont proposé le spectacle dense et émouvant *Les ardoisières en Anjou*, dont le thème rejoignait directement celui de ces journées. Merci aussi à Philippe Boisseleau et l'équipe d'EthnoDoc, qui a aidé l'OPCI dans de nombreuses tâches d'organisation, à Marie-Gabrielle Renaudineau, d'Arexcpo, qui a suivi les inscriptions de la centaine de participants à ces journées, et à mes amis de l'OPCI. Je remercie également tous les intervenants, qui ont accepté de venir parfois de l'autre bout de la France pour présenter leurs réflexions, leurs recherches et leurs expériences.

Lors de la clôture de ces journées, promesse avait été faite de livrer au public toutes les riches contributions de ces journées : c'est chose faite avec ce numéro thématique de la revue des musées.

Jean-Pierre Bertrand
Président de l'OPCI,
président du Centre
de ressource sur le
patrimoine culturel
immatériel EthnoDoc



Sa lecture permet de mesurer la richesse et la diversité des approches et des expériences : nous assistons depuis une décennie à un véritable bouillonnement d'initiatives autour d'une problématique ignorée voire méprisée tout au long du XXe siècle : la culture orale a-t-elle sa place dans les établissements qui valorisent la culture ? Mes collègues et moi mesurons l'importance de cette question : en la prenant en compte, on redonne toute leurs places aux relations humaines, or les travaux des ethnologues et des sociologues ont prouvés combien celles-ci éclairent, au-delà des objets qui en découlent, l'appréhension de l'évolution d'une communauté et plus largement d'une société. A travers nos activités, j'allais dire notre investissement – notre sacerdoce pour certains d'entre nous ! – nous sommes quotidiennement interpellés par cette question, car l'oralité est au centre de nos préoccupations ! Les contributions présentées dans ce numéro montrent

qu'aujourd'hui des conservateurs de musée qui font référence prennent déjà largement en compte cette problématique, impliquant pourtant des choix de mise en œuvre complexes ; elles nous apprennent aussi que les expériences menées à l'initiative d'associations ou de collectivités locales peuvent nourrir la démarche muséographique. Espérons que leur lecture aidera les responsables des musées et autres lieux culturels qui souhaitent s'y lancer à leur tour à franchir une nouvelle étape.

L'OPCI, pour sa part, poursuit son action pour aider à ce que le patrimoine culturel immatériel soit sauvegardé, conservé et diffusé : ce triptyque d'actions sera au cœur des quatre journées d'études qui se dérouleront à Nantes du 22 au 25 octobre 2014, qui fêteront les cinq ans de l'association : nous vous invitons à assister aux journées *Mémoires Entrelacées* de l'automne prochain !

L'OPCI

Office du Patrimoine Culturel Immatériel Une association de « chercheurs-acteurs »

Michel Colleu
Directeur de l'OPCI

En 2009, 32 chercheurs reconnus pour leurs travaux et leurs actions menées dans l'Ouest de la France mais aussi bien au-delà en matière de sauvegarde, de préservation et de transmission des traditions orales et des savoir-faire – du « patrimoine culturel immatériel », selon la définition de la convention éponyme de l'Unesco de 2003 (signée par la France en 2006) – se sont réunis à Nantes pour créer l'Office du Patrimoine Culturel Immatériel (OPCI). Leur but : créer une association se proposant de servir « d'inventeur culturel » pour susciter, accompagner, développer et mettre en œuvre des projets pour le compte d'organismes adhérents aux valeurs défendues par l'association, et ce dans toute la France car l'association s'est définie dès sa création comme étant interrégionale.

Les co-fondateurs de l'association (ainsi que les adhérents d'aujourd'hui) ont en commun une longue expérience des enquêtes de terrain et des actions permettant de sauver et de faire vivre les divers aspects du « PCI ». Certains sont des universitaires reconnus, d'autres font référence régionalement par leurs travaux ou grâce au savoir-faire qu'ils ont acquis auprès des « passeurs de mémoire et de savoir » qu'ils ont rencontré.

Si l'OPCI a son siège social à Nantes, son bureau est à Douarnenez, où travaille son directeur et unique salarié permanent, Michel Colleu (ancien membre de l'équipe du Chasse-Marée). L'association est aidée par le Conseil Régional des Pays de la Loire via un « emploi tremplin ». L'association regroupe des chercheurs-adhérents répartis, en

2013, dans huit régions administratives, et des adhérents-usagers réunis dans un collège formé des organismes commanditaires des actions menées par l'Office. Celles-ci sont assurées selon les cas par ses membres, son salarié, ou par des chargés de mission.

« Réveurs concrets » et « inventeurs culturels »

Près de cinq ans après la création de l'association – un anniversaire qui sera fêté fin octobre 2014 à Nantes lors de la semaine des *Mémoires entrelacées* : prenez date !¹ – la justesse de la vision des fondateurs de l'OPCI n'est plus à démontrer : le « patrimoine culturel immatériel » ne cesse de prendre de l'importance dans la gestion des nouvelles politiques publiques, son puissant rôle de lien social et son apport culturel unique sont de plus en plus reconnus, aussi l'association, pourtant récente, a déjà été largement sollicitée.

L'originalité de l'Office réside dans sa vocation d'être uniquement au service de ceux qui veulent mener des projets : il ne constitue pas son propre fonds documentaire au fil de ses actions (il renvoie pour cela aux organismes existants) : la richesse que les « officiers » de l'OPCI engrangent est faite des acquis des expériences menées dans les divers projets dans lesquels l'association a été impliquée.

Notes

¹ 22-25 octobre, organisé avec les associations Mémoire de l'Outre-Mer et Les Anneaux de la mémoire.



« Inventaire du Pays Fougères » pour La Granjagoul, 2010 : Michel Colleu et Pierrick Cordonnier avec François Sieur, forgeron et violoneux à Billé (35). © Aline Bodin-La Granjagoul.

Elle est aussi le fruit des nombreuses relations tissées entre les chercheurs et passionnés du patrimoine oral et les acteurs des nouveaux métiers du patrimoine. Le savoir-faire de ces « officiers du PCI », tout à la fois chercheurs, experts et hommes de terrain, permet d'inventer de nouvelles formes de (ré)insertion dans la vie quotidienne de la mémoire orale collective et de l'art de faire vivre des traditions orales et des métiers artisanaux souvent menacés d'extinction : une manière de préserver la diversité de notre « écosystème culturel » !

Les types d'actions proposées par l'Office

L'Office propose tous les types de services permettant de concrétiser un projet de valorisation de la mémoire collective et des savoir-faire populaires :

- Lors de son élaboration, l'OPCI conseille l'organisme souhaitant se lancer dans un projet sur son organisation et aide à monter le dossier financier, technique et administratif.
- L'Office accompagne et forme les enquêteurs à mener des enquêtes de terrain, des inventaires, des recherches interdisciplinaires, ou les réalise.
- Il réalise des études et des publications documentaires
- Il anime des cycles de formation sur la collecte, sur l'intégration du PCI dans les politiques touristiques et culturelles locales, sur l'utilisation des technologies numériques pour conserver, consulter et diffuser la mémoire orale collective.

- L'Office organise ou co-organise des journées d'études.
- L'OPCI propose la mise en œuvre d'outils numériques de valorisation du PCI qu'il a contribué à mettre au point et qui sont développés par le centre de ressources sur le patrimoine culturel immatériel EthnoDoc: circuits de découverte avec témoignages sur QR codes « Carré d'Empreintes », musées virtuels, Réseau des Archives et Documentation de l'Oralité (RADdO), etc.

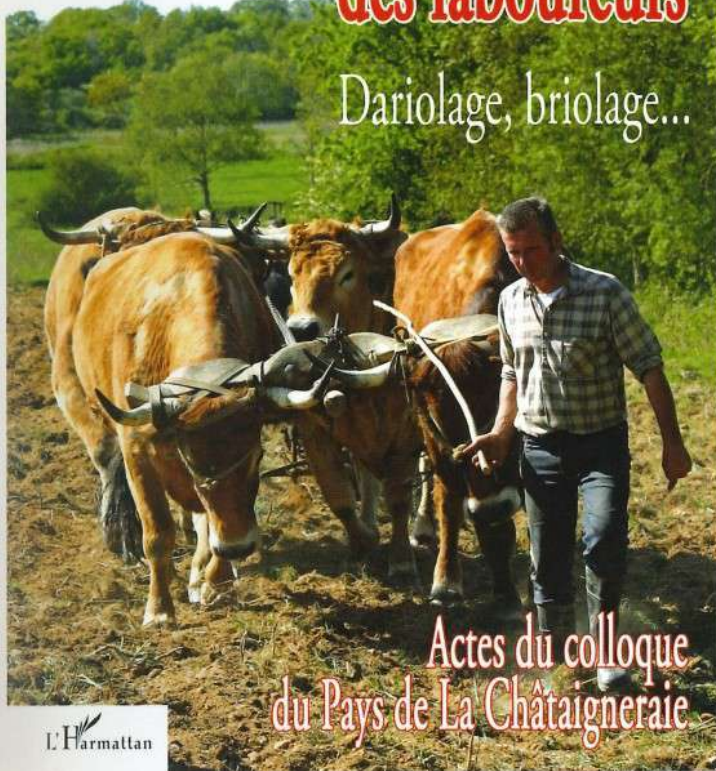


QR code publié dans le livre *La chanson maritime* (L'Harmattan, 2010) présentant des chanteurs de tradition et des manœuvres soutenues par des chansons

Patrimoine culturel immatériel

Le chant de plein air des laboureurs

Dariolage, briolage...

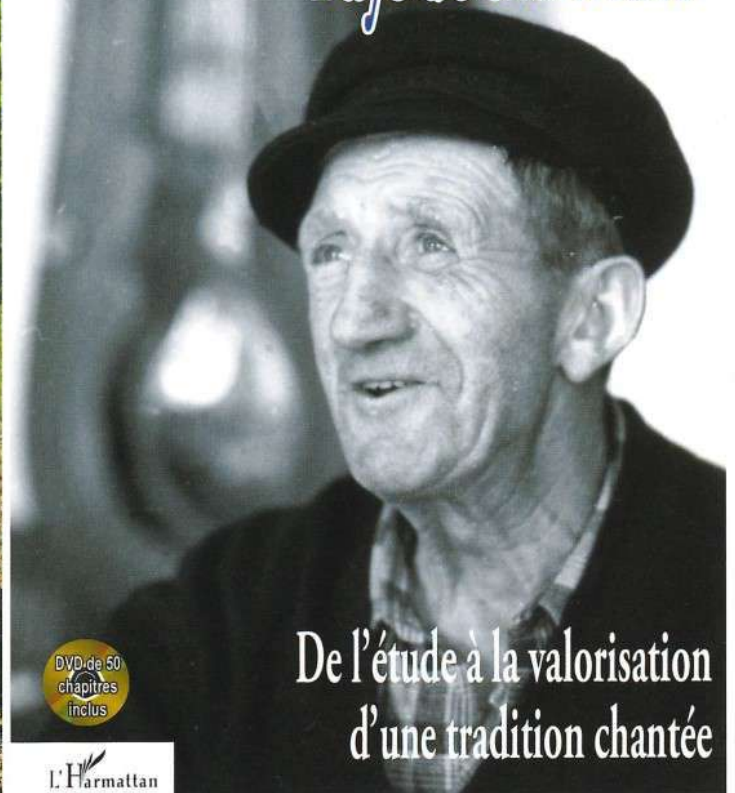


Actes du colloque
du Pays de La Châtaigneraie

L'Harmattan

Patrimoine culturel immatériel

Pays de Caux Pays de chanteurs



De l'étude à la valorisation
d'une tradition chantée

DVD de 50
chapitres
inclus

L'Harmattan

Volume de la collection Patrimoine culturel immatériel de L'Harmattan, dirigée par l'OPCI

La collection Patrimoine culturel immatériel chez L'Harmattan

Dès sa création en 2009, l'OPCI a proposé aux Editions L'Harmattan de lancer une collection consacrée au « patrimoine culturel immatériel » présentant des travaux de référence, des sources exhaustives ou des actes de colloques. Pour tous ses ouvrages, la maison d'édition s'engage auprès des auteurs à rééditer le livre dès que cela s'avère nécessaire : la promotion du « PCI » restera donc un sujet ...inépuisable ! Dans chaque ouvrage est inséré un CD ou un DVD présentant des sources documentaires pour la plupart inédites. Huit volumes ont déjà été publiés (cf. le site de l'OPCI).

Une association interrégionale

Depuis bientôt cinq ans, l'OPCI a travaillé pour de multiples structures : Régions, Conseils Généraux, communes et communautés de commune, EPCC, parc naturels régionaux, universités (recherches ethnologique, laboratoire informatique sur le développement d'outils numériques), musées et écomusées, instituts de formation sur le patrimoine, centres régionaux de ressources sur les traditions orales, fédération d'associations (sportives, musicales, maritimes), sociétés d'histoire locale, associations œuvrant pour le patrimoine local, maisons d'éditions. Ces organismes sont implantés dans dix régions administratives, de la Bretagne à Rhône-Alpes, de la Picardie au Languedoc-Roussillon, de La Guadeloupe à La Réunion.

À travers la mémoire, que met-on en valeur ?

En exemple, le projet mémoriel sur la
« Manu » de Trélazé, 2011-2012

in Leborgne
ercheur chargé
missions OPCI,
mologue au CRECET
Basse-Normandie



Vue aérienne oblique de la manufacture de Trélazé. © Arch. Dép du Maine-et-Loire.

Le titre de cet atelier, « la mémoire, un nouveau patrimoine » est plus provocateur qu'on ne croit. En témoigne la mise entre guillemets du terme « nouveau » et le point d'interrogation qui souligne la contradiction d'une expression qu'on pourrait croire affirmative. Car il est vrai que notre époque redécouvre la mémoire orale, et nous tendons à ré-explore et investir par des voies modernes (scientifiques et muséales) ce qui, ailleurs dans le monde, ou autrefois dans nos sociétés Ouest-

Européennes, était parfois transmis par d'autres canaux : les veillées, les fêtes de quartiers, ou bien d'autres manifestations qui ont disparues avec l'évolution des modes de vie.

Aujourd'hui, on cherche à intégrer ces mémoires orales dans des musées. Elles sont alors inscrites dans le champ patrimonial. Mais bien sûr, l'écueil principal serait de considérer les paroles comme des objets : la muséification laisse augurer la chose

fixe, tandis que la mémoire orale se trouve être un phénomène malléable répondant à des enjeux sociaux pour des collectifs dont la capacité à évoluer est la condition de leur pérennité. L'idée serait donc d'arriver à intégrer ces mémoires dans des espaces muséaux, sans toutefois occulter ni trahir ce qu'elles secrètent de singulier.

La mémoire orale suppose l'existence d'expériences, de vécus, d'un passé dont le souvenir se transmet verbalement d'une génération à l'autre. Cette mémoire peut être également véhiculée par l'écriture (via notamment des publications quand elles appuient le processus de transmission), mais l'essentiel est que l'écrit se réfère toujours au « vivant des mots » prononcés. L'importance accordée au « vivant des mots » traduit alors une quête d'authenticité du vécu qui est conté.

C'est en grande partie la quête d'authenticité du vécu qui explique que la parole soit ce qui prime le

renouvellement des identités collectives permettant aux communautés d'accomplir des mutations, des transformations plus ou moins profondes de leur fonctionnement. Cette mémoire collective doit alors faciliter l'intégration de ces changements en garantissant le sentiment de continuité : en d'autres termes, « nous changeons en continuant d'être qui nous sommes ». On pourrait même dire « nous changeons afin de continuer d'être qui nous sommes ». La mémoire orale peut alors être impliquée dans les dynamiques de résilience des identités collectives.

Dans ce cadre, l'importance accordée à l'oralité traduit généralement une volonté de se démarquer d'une patrimonialisation qui s'appuierait sur les objets et les monuments bâtis. Par ce fait, le collectif se préserve du risque d'une chosification. Son patrimoine ne s'identifie pas seulement à un ensemble d'objets « immortels » dont on reconnaît l'importance signifiante et qui sont « donnés à voir



L'allée centrale, voie triomphale de la manufacture. © Arch. Dép du Maine-et-Loire.

plus souvent dans les projets financés qui investissent la mémoire collective : à travers la parole, il s'agit de sauvegarder le vivant d'expériences passées ayant vocation à re-souder au présent une communauté autour de récits partagés et sensibles. Ces récits sont censés répondre aux enjeux identitaires de la communauté à un/des moment(s) clef de son existence. Car c'est bien sûr la pérennité du corps social qui est en question. La mémoire orale s'inscrit toujours dans un processus complexe de

» dans l'écrin des musées et sites classés ; car l'immortalité des objets patrimoniaux renvoie au désir d'immortalité des communautés. À travers la parole, la mémoire s'identifie à des hommes et des femmes, c'est-à-dire à des mortels, dont « on » considère que leur vécu « donné à entendre » pourrait secréter un enseignement intemporel. Cette intemporalité n'est pas liée aux porteurs eux-mêmes, puisqu'on sait qu'ils vont mourir, c'est pourquoi on souhaite sauvegarder ce qu'ils

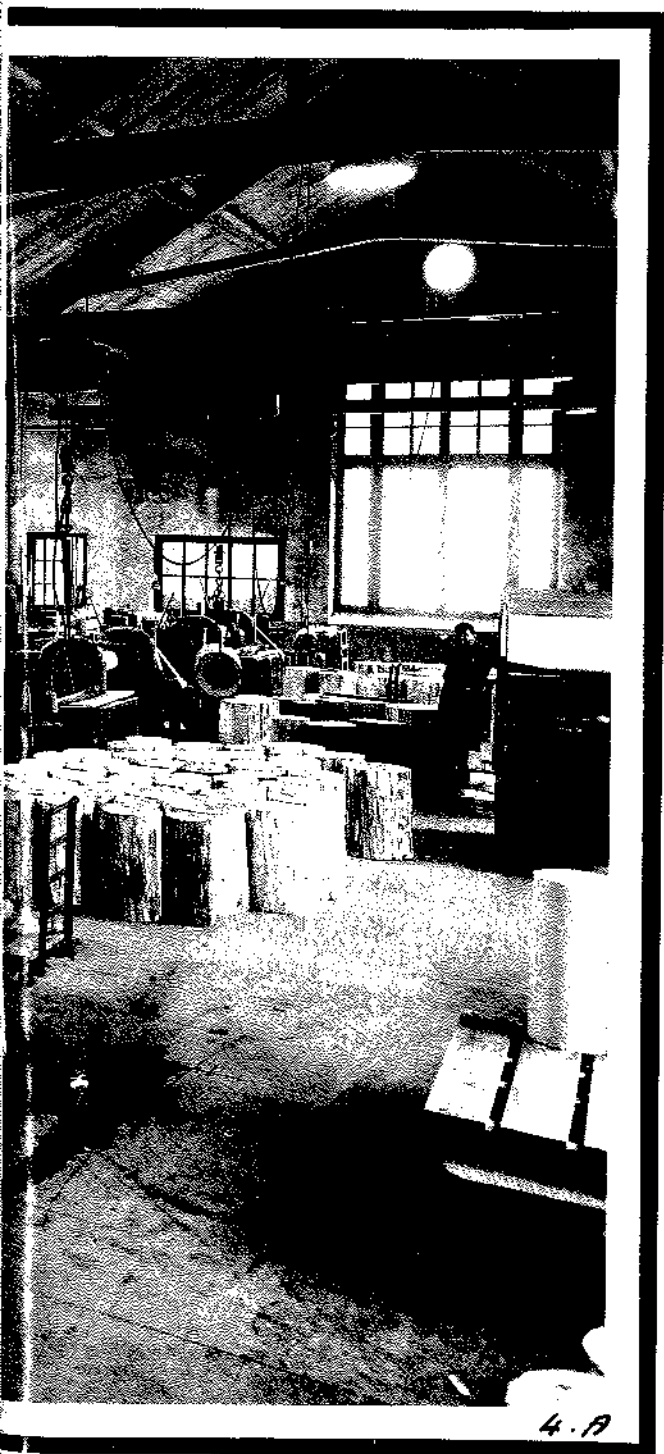


Ouvrières devant des machines à étiqueter (vers 1960). © Arch. Dép du Maine-et-Loire.

ont à nous dire. En fait, l'intemporalité de leurs paroles est liée à une reconnaissance de l'importance signifiante des messages transmis, lesquels sont susceptibles de contenir un « patrimoine immatériel » : on ne le voit pas, on ne le palpe pas, on n'a d'ailleurs pas forcément conscience d'en être dépositaire (sauf quand l'enquêteur arrive sur demande) mais on peut l'entendre et il nous instruit sur ce que nous sommes au moment où nous éprouvons le besoin d'un rappel. L'oralité de la mémoire induit une reconnaissance de la vulnérabilité de la communauté en tant qu'ensemble humain. D'autre part, elle donne la parole aux membres de la

communauté qui deviennent alors coproducteurs du patrimoine commun. Tandis que les objets et les monuments expriment un transfert de territorialité, la mémoire orale est le plus souvent impliquée dans un mouvement de « démocratie culturelle ».

À ce propos, quand les professionnels assurent « collecter » la mémoire, il ne devrait pas s'agir d'une « récolte » ou d'une « extraction de terrain » : les enquêteurs collectent dans le sens où ceci renvoie au « collectif », c'est-à-dire à une quête de ce qui dépasse l'existence propre à chacune des personnes rencontrées. Celles-ci prennent alors



teur-chercheur et les témoins rencontrés. On voit parfois des opérations où la mémoire orale est traitée par des institutions comme une ressource exploitable à des fins communicationnelles ou folkloriques (dans le sens négatif du terme). On se contente d'extraire les témoignages pour les copier dans des bases de données, les paraphraser ensuite dans des brochures ; tandis qu'il faudrait d'abord interroger ce qu'ils signifient. Car c'est à partir d'une lecture de leurs récits que surgit la signification des paroles des anciens, sans forcément qu'ils en aient conscience au moment où eux-mêmes les prononcent. Toute patrimonialisation doit être fidèle à cette parole donnée ; sans la paraphraser, au risque de la figer comme un objet à idolâtrer dans un musée consacré aux ancêtres.

Ces remarques me conduisent à rappeler qu'on ne saurait passer des témoignages vers le musée en négligeant les étapes qui conduisent vers une analyse de fond mettant en lumière le contenu de ces témoignages. Il ne s'agit pas là d'une revendication de chercheur ; on sait qu'une tendance aujourd'hui est de laisser croire qu'on pourrait se passer de l'expert quand il s'agit de patrimoine immatériel : la communauté serait censée être entièrement consciente du patrimoine dont elle s'estime dépositaire ; elle en maîtriserait à elle-seule tous les aspects sans qu'il soit besoin d'un tiers-révéléateur. Non : il s'agit avant tout de respecter l'alliance établie entre une communauté (ses représentants institutionnels), un/des enquêteurs et les porteurs de mémoire qui, s'engageant à construire une œuvre patrimoniale, cherchent à mettre en lumière une nouvelle compréhension de ce dont ils sont dépositaires ; et finalement de ce qu'ils sont collectivement. La mémoire orale n'est donc pas un ensemble d'histoires muséifiables telles quelles. Elle est un récit énigmatique dont il s'agit de respecter le caractère non figé (pouvant être enrichi d'une multitude de témoignages), malléable (les récits ne seront jamais deux fois tout à fait les mêmes, y compris s'ils sont énoncés par les mêmes personnes). La cohérence de ce récit (souvent lui-même constitué d'un entrelacs d'histoires et de versions) surgit d'un minutieux décryptage réalisé en collaboration étroite avec ceux qui en sont les relais vivants, et non les propriétaires (au sens de la possession privée).

conscience d'être traversées par des flux patrimoniaux qui transcendent leurs individualités. C'est ce qui motive en partie les démarches de témoignages. Plus ou moins consciemment, les témoins se savent porteurs d'un « quelque chose » dont ils ne sont pas les uniques propriétaires. Tout le travail du chercheur consiste alors à retrouver de quoi il s'agit. Mais le chercheur effectue cela en partenariat avec des témoins qui, eux-mêmes, espèrent s'instruire en laissant leur témoignage au chercheur. De ce point de vue, la mise en musée de la parole ne saurait s'opérer sans prendre en compte ce qui construit l'alliance entre le collec-



Présentation de l'enquête lors de la journée du patrimoine 2013. © Yann Leborgne-OPCI.

L'exemple du projet mémoriel sur la « Manu »

Pour illustrer concrètement ces propos, je vais livrer l'exemple d'un projet mémoriel qui a concerné la manufacture d'allumettes de Trélazé en 2011-2012, et qui s'est conclu par l'inauguration d'un musée numérique au cours des Journées Européennes du Patrimoine 2013.

Lorsqu'un projet de mémoire orale se fait jour, et tend peu à peu à se mettre en place, il apparaît toujours important de se poser la question du « pourquoi » : que cherchent donc les demandeurs et les soutiens de cette démarche en train de germer : pourquoi ce site-là, pourquoi un projet de mémoire, et pourquoi l'oralité ? Ce questionnement est particulièrement intéressant concernant Trélazé puisque l'exemple de la manufacture d'allumettes – site insolite dans cette ville façonnée par l'activité ardoisière – montre combien la mémoire orale peut-être investie pour contribuer à faire reconnaître l'intérêt d'un ancien site industriel, enclave dans le paysage local, dont la menace de destruction a soulevé des controverses très vives. La manufacture est en effet ici comme un point d'interrogation ; elle a soulevé des passions, entre scepticisme, rejet, enthousiasme. Mais au fond, qu'est-ce que la manufacture de Trélazé ? Quelle grille de lecture peut-on en faire ?

Pour répondre à ces questions, une investigation mémorielle à caractère ethnologique m'a été confiée. En filigrane se jouait une quête de sens concernant ce lieu singulier qu'est la manufacture d'allumettes à Trélazé. Allant au-delà de son évidente fonction productive, je me suis donc demandé si cette usine pouvait être appréhendée comme un phénomène ethnologique ; et si l'un des aspects essentiels de l'intérêt du site sur le plan patrimonial, au-delà de l'architecture industrielle et du récit historique, n'était pas également sa valeur sur le plan d'un patrimoine immatériel. L'enquête auprès des anciens de « La Manu », en interrogeant leur mémoire de l'usine, devait donc renseigner sur ce qui faisait sens en ce lieu ; en tant que manufacture d'allumettes, comme à travers la place que celle-ci occupait dans l'imaginaire Trélazéen : il est vrai que « La Manu » impliquait une fabrication, une élaboration (en surface) à partir d'une matière végétale ajoutée de composés chimiques, tandis qu'à Trélazé dominait largement (depuis le sous-sol) l'extraction et la transformation d'un minéral. De surcroît, tandis que l'industrie ardoisière était partout présente et marquait ses empruntes dans le paysage, « la Manu » était un territoire discret, enclos, une propriété de l'Etat. En comparaison, derrière ses grilles, malgré les coups de sirène qui la rappelait à tous, il s'agissait d'un lieu à part, jusque dans les salaires (beaucoup plus élevés qu'aux ardoisières) et dans la structure de son salariat (beaucoup de femmes, et une embauche s'effectuant selon la reconnaissance d'un service

rendu à l'Etat). Ces différences ont suscité des jalousies : les salariés de la manufacture étaient parfois considérés comme des privilégiés, car bénéficiant de bons revenus, de conditions de travail plus favorables que celles des fonds ardoisiers, et d'une sécurité de l'emploi (ce qui n'a pas été sans incidence lorsque l'industrie locale s'est effondrée). S'intéresser à la manufacture en terme mémoriel, ce fut donc s'aventurer sur le terrain d'une radicale différence Trélazéenne.

On ne saurait cependant restreindre notre approche à ce constat séparateur, comme si à Trélazé la manufacture n'était qu'un corps étranger. La production d'allumettes sur ce territoire fut en effet très antérieure à la manufacture proprement dite : la fabrique du milieu du XIXe siècle a été nationalisée à la fin du même siècle. S'intéresser à cette usine passée implique donc une interrogation sur la façon dont l'Etat a entrepris d'exprimer son pouvoir sur cet espace. D'autre part, la présence manufacturière à Trélazé fut préservée sur le temps long parce que, dès ses débuts, cette activité a été dotée d'installations modernes visant à mécaniser les travaux autrefois assurés manuellement (cette modernisation a motivé la construction de la seconde manufacture). En s'intéressant à la Manu, on aborde donc le processus de transition de l'Homme vers la machine, de même que les rapports homme-machines. Mais on questionne aussi les ressorts symboliques de l'innovation technologique et ceux relatifs à la capacité des Hommes à transformer leur milieu (des peupliers vers les boîtes d'allumettes). L'exploitation du milieu s'est en effet associée au règlement d'une dette symbolique qu'il est intéressant de mettre en lumière parce qu'elle montre la valeur ethnologique d'un site dont on ne perçoit pourtant immédiatement que le seul caractère industriel.

Sur le plan du signifié, l'analyse de la mémoire permet de montrer que la « Manu » fut une porte, un passage, une transition du monde végétal/naturel vers celui des Hommes, mais aussi du « corps mécanique » vers le génie humain. À l'échelle du territoire Trélazéen, on se trouve alors en présence de deux entités complémentaires. À travers les ardoisières s'opèrent l'extraction et le travail d'un *minéral* (le schiste) associé au bâti. On dit d'ailleurs que ces ardoisières « ont fait sortir Trélazé de terre », telle une créature humaine et minérale enracinée. Cependant, cette ville abritait aussi une usine qui manifestait l'appropriation d'un matériau *végétal*, les peupliers, qu'une mécanique humaine (la manufacture) su transformer en objets domestiques livrant le *feu* (les boîtes d'allumettes). Par ailleurs, la manufacture, en tant que propriété de l'Etat, mettait le territoire local en relation avec des sphères territoriales plus globales (celles de la nation française).

■ En conclusion

Tout d'abord, le travail sur la mémoire demande du temps. Le temps de la collecte des témoignages n'est qu'une temporalité apparente, réduite. L'essentiel se joue ailleurs : il se situe dans le contexte où s'inscrit l'étude (lié à la temporalité locale) ; et il est aussi dans le temps qui est consacré à l'analyse et la relecture (au sens de l'interprétation) des témoignages par le/les chercheurs investis dans ce travail. Le chercheur n'est pas ici le « savant » : le savoir est détenu par les témoins, (les « anciens » puisqu'on parle ici de mémoire). Cela dit, ces anciens ne savent pas tout ce qu'ils savent. L'enquêteur est alors un tiers-révéléateur, un extérieur introduisant une nouvelle dimension dans l'échange, et il doit accompagner la communauté vers un autre regard porté sur elle-même. C'est là que se situe la découverte. Ce sont les résultats de cette découverte qui peuvent « entrer au musée », et qui peuvent faire l'objet d'une publication. Ce ne sont pas seulement les témoignages bruts dont on a vu qu'ils peuvent complètement masquer le sujet si on se borne à ne les écouter que de façon première, sans entendre ce qu'ils disent. En matière de mémoire orale, un musée devrait savoir éduquer l'oreille du public.

Le temps de la mémoire orale n'est pas toujours compatible avec celui de l'institution qui commande l'étude. L'institution demande souvent d'exécuter du « faire » : « faire des entretiens », « faire une publication », « faire un musée ». C'est souvent une question de budget peut-on objecter ; mais pas uniquement : le souci de la belle image et des enjeux sociaux stratégiques motivent souvent l'exercice mémoriel. Ils en font partie, mais ils doivent aussi savoir être dépassés pour que la patrimonialisation soit réalisée et qu'elle ne se réduise pas à une opération de communication conjoncturelle à but valorisant (avec parfois un enjeu touristique, une opération économique ayant pour but principal l'attractivité du territoire). Cela dit, la question de « la belle image » ne concerne pas seulement les grandes institutions territoriales. Elle apparaît globalement dans le fait des communautés qui se saisissent du projet mémoriel pour contrôler la représentation d'elle-même qui est diffusée à l'extérieur ; leur visée n'étant toujours marchande. Cela dit, dans tous les cas, les équipes de chercheurs n'accompliraient pas leur mission s'ils devaient se borner à diffuser tel quel et sans distance le matériau brut issu des entretiens. Le véritable enjeu posé par toute mémoire orale est en effet de découvrir qui nous sommes. C'est l'étrangeté intérieure à chaque communauté qui est questionnée, avec la participation de cette dernière et l'aide d'une approche scientifique.